

## **CONFERENCE BIENNAL DE LA SOCIETE LATINO-AMERICAINE DE DROIT INTERNATIONAL 2014**

La Troisième Conférence biennal de la Société latino-américaine de droit international SLADI-LASIL aura lieu à Bogota à la Faculté de droit de l'Université Externado de la Colombie du 14 au 16 août 2014. Cette Conférence aura pour thème général « L'Amérique Latine et les juridictions internationales ».

Le programme général de la Conférence comprend quatre sessions plénières et différents panels de discussion thématiques. Les rapporteurs des sessions plénières seront convoqués par les organisateurs et les exposants des panels de discussion seront sélectionnés conformément aux critères établis dans cette convocation. Les langues de travail seront l'espagnol, le portugais, l'anglais et le français.

### **Les panels**

Les panels ont pour but de promouvoir la discussion entre les participants. En ce sens, ils offrent un espace pour discuter des expériences et/ou résultats des recherches avancées sur les thèmes suivants :

- L'Amérique latine et la Cour internationale de Justice
- Les droits de l'homme et les juridictions internationales
- L'arbitrage d'investissements
- Commerce et intégration régionale
- Les tribunaux internationaux et le droit de la mer
- L'accès de l'individu à la juridiction internationale

### **Critères de sélection**

Nous invitons les secteurs académiques, les étudiants de doctorat, les praticiens du droit et les fonctionnaires gouvernementaux ou des organisations internationales à présenter leurs propositions. Les travaux seront choisis par un Comité de lecture composé de deux ou trois évaluateurs. Il est recommandé de tenir compte des sujets proposés et du thème général de la Conférence. Nous espérons obtenir une représentation équilibrée du point de vue géographique et des sexes.

Les candidats doivent envoyer un résumé (maximum 500 mots) faisant un exposé sommaire du sujet traité et un CV de deux pages au maximum. En outre, les candidats devront transmettre leurs coordonnées, ainsi que son affiliation institutionnelle à l'adresse électronique suivante : [lasil.sladi@uexternado.edu.co](mailto:lasil.sladi@uexternado.edu.co)

Les candidats sélectionnés devront envoyer un essai publiable sur le thème choisi.

## **Calendrier de travail**

§ La date limite pour le dépôt des résumés est fixée au 8 mars 2014

§ Les résultats de l'appel à propositions seront publiés le 8 avril 2014

§ La date limite pour le dépôt des travaux est fixée au 16 juillet 2014

Tous les exposants seront exonérés du paiement du droit d'inscription à la Conférence, à condition qu'ils soient membres de la SLADI. La Société ne prend en charge ni les frais de voyage ni les frais de séjour.

## **LA THEMATIQUE DE LA CONFERENCE**

### **« L'AMERIQUE LATINE ET LA JURIDICTION INTERNATIONALE »**

Depuis les guerres d'indépendance, l'Amérique Latine a contribué considérablement au développement du droit international, devenant ainsi un acteur important sur la scène internationale. A titre d'exemple, le recours aux différents mécanismes juridictionnels témoigne de l'engagement des pays latino-américains visant à respecter l'obligation de règlement pacifique des différends conformément au droit international. Cette Conférence vise à souligner cette attitude régionale, et en général, à accentuer la contribution latino-américaine à la consolidation et au développement de la juridiction internationale.

#### **Panel 1 : La contribution latino-américaine à la juridiction internationale d'un point de vue historique**

Compte tenu de ce qui précède, cette Conférence offre un cadre idéal pour revendiquer la contribution de l'Amérique Latine à la création et au développement de la juridiction internationale. Elle offre également un espace pour mieux rendre compte de toute la portée de cette contribution et pour discuter de ses perspectives d'un point de vue historique et juridique.

#### **Panel 2 : L'Amérique Latine et la Cour internationale de Justice**

Des nombreuses affaires ont été soumises à la Cour internationale de Justice par les pays latino-américains. En ce sens, ces affaires ont eu des effets sous différentes perspectives. Par exemple, la Cour internationale de Justice a saisi l'occasion pour développer des aspects importants du droit international. De même, les décisions de la Cour ont eu des répercussions sur le développement des relations internationales dans la région, ainsi que sur l'élaboration du cadre juridique régionale. Cette relation qui joue dans les deux sens sera discutée au sein de la Conférence. L'incidence des affaires latino-américaines sur la théorie générale du droit international ou de ses

domaines spécifiques ainsi que les répercussions des décisions de la Cour dans la région seront analysés.

### **Panel 3 : les droits de l'homme et la juridiction internationale**

La « judiciarisation » de la scène internationale a eu un impacte significatif sur le système de protection des droits de l'homme tant au niveau national qu'international. D'une part, les tribunaux internationaux ont permis d'effectuer une relecture des éléments essentiels de l'ordre juridique international visant à la protection des droits de l'homme. D'autre part, le renforcement de l'appareil judiciaire a signifié la consolidation des systèmes internationaux de protection des droits de l'homme. Ces questions relatives à la protection des droits de l'homme ont abouti à la reformulation des relations entre le droit international et les droits internes, ce qui entraîne une interdépendance croissante des mécanismes nationaux et internationaux de garantie. Ainsi, ces tendances à l'humanisation et à la « judiciarisation » du droit international vont de pair. Or, les questions suivantes se posent : quelle est la portée de cette relation ? Comment le lien qui établit cette relation est-il construit ? Quel est le rôle de la juridiction internationale concernant la protection des droits de l'homme ?

### **Panel 4 : l'arbitrage d'investissements**

Au cours des 25 dernières années, l'Amérique Latine a été témoin d'un essor croissant des traités bilatéraux d'investissement (TBI). Ceci a provoqué une vague de requêtes nombreuses contre plusieurs pays de la région. Le droit international des investissements est relativement récent. Cependant, c'est le domaine le plus développé du droit international, au point de s'interroger, entre autres, sur des questions liées à la souveraineté sur les politiques publiques, la transparence du système, le système d'interprétation, la portée du droit administratif et l'indépendance des arbitres. Ce panel offre un espace pour discuter sur ces sujets et sur d'autres questions importantes y relatives.

### **Panel 5 : Commerce et intégration régionale**

En étant membres de l'OMC, tous les pays latino-américains apportent, au sein de cette organisation, leurs diverses approches et parfois leurs différends régionaux. Aujourd'hui, les différentes visions sur l'intégration régionale se retrouvent dans la région. Ceci dit, les questions suivantes se posent : Comment concilier ces différentes visions ? Quelle est l'incidence de l'approfondissement de certains accords commerciaux ? Ces processus sont-ils cohérents ou produisent-ils une fragmentation encore plus grande ?

## **Panel 6 : Les tribunaux internationaux et droit de la mer**

Le développement et consolidation du droit de la mer témoignent de façon particulière l'importance de la juridiction internationale. Le Tribunal International du droit de la mer a commencé à jouer un rôle de plus en plus important dans ce domaine du droit international. Néanmoins, le Tribunal d'Hambourg n'est pas la seule juridiction ayant compétence en la matière. Comment concilier cette concurrence de juridictions internationales compétentes ? Quel est le rôle jouer par les Tribunaux qui ont tranché des affaires soumises par les pays latino-américains concernant l'éclaircissement du contenu et du développement de cette branche du droit international ? Quels sont leurs principaux défis ?

## **Panel 7 : l'accès de l'individu à la juridiction internationale**

Parmi les sujets qui ont fait l'objet des discussions soutenues au cours des dernières décennies figurent : la reconnaissance des individus en tant que sujets de droit international et sa portée sur le plan international. L'importance de ce débat varie selon le domaine traité. Cependant, il ne fait aucun doute que la possibilité pour les individus d'accéder aux juridictions internationales a contribué au développement du droit international. La Conférence donne une occasion de discuter le rôle joué par le *ius standi* et le *locus standi* des individus sur le développement et la consolidation de la juridiction internationale. Cette dernière permettra également de traiter l'évolution de l'ordre juridique international et ses différents domaines. L'accent sera mis principalement sur la pratique latino-américaine dans la matière.